



ÉTUDE DE CAS

LA DORADE ROYALE EN ITALIE



STRUCTURE DES PRIX DANS LA FILIÈRE

DERNIÈRE MISE À JOUR :
SEPTEMBRE 2017

EUMOFA

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Affaires
Maritimes et de
la Pêche

WWW.EUMOFA.EU

Table des matières

0	RAPPEL DES TÂCHES – OBJECTIF ET CONTENU	1
0.1	OBJECTIF DE L'ÉTUDE DE CAS	1
0.2	CONTENU DU DOCUMENT	1
1	DESCRIPTION DU PRODUIT	2
1.1	CARACTERISTIQUES COMMERCIALES ET BIOLOGIQUES	2
1.2	CYCLE DE PRODUCTION	3
1.3	PRODUCTION ET DISPONIBILITE DE LA DORADE ROYALE	4
1.3.1	<i>Structure de la filière</i>	4
1.3.2	<i>Approvisionnement provenant de la pêche</i>	4
1.3.3	<i>Approvisionnement provenant de l'aquaculture</i>	6
1.4	AQUACULTURE DE LA DORADE EN ITALIE	7
1.4.1	<i>Systèmes d'élevage</i>	7
1.4.2	<i>Lieu de production</i>	8
2	LES MARCHÉS EUROPÉENS DE LA DORADE FRAÎCHE	8
2.1	STRUCTURES DU MARCHÉ EUROPEEN	8
2.2	LE MARCHÉ ITALIEN	9
2.2.1	<i>Un marché mûr</i>	9
2.2.2	<i>La dorade : première espèce de poisson frais consommée en Italie</i>	10
2.2.3	<i>Un marché fort dépendant des importations</i>	11
2.2.4	<i>Bilan d'approvisionnement</i>	12
2.2.5	<i>Segmentation du marché</i>	14
2.3	BILAN DES PRINCIPAUX MARCHES EUROPEENS	19
2.3.1	<i>Grèce</i>	19
2.3.2	<i>Espagne</i>	21
3	LES PRIX AUX DIFFÉRENTS STADES DE LA FILIÈRE	22
3.1	SOURCES DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRIX	22
3.2	PRIX A LA PRODUCTION	22
3.3	PRIX EN PREMIERE VENTE	23
3.4	PRIX A L'IMPORTATION	23
3.5	PRIX DU COMMERCE DE GROS	23
3.6	PRIX DE DETAIL	23
3.6.1	<i>MIPAAF</i>	23
3.6.2	<i>API</i>	25
3.6.3	<i>ISMEA</i>	25
3.6.4	<i>EUMOFA</i>	26
4	TRANSMISSION DES PRIX DANS LA FILIÈRE	27
5	ANNEXES	29
5.1	SOURCES UTILISEES	29

0 RAPPEL DES TÂCHES – Objectif et contenu

0.1 Objectif de l'étude de cas

Rappel

Les raisons du choix de la dorade royale comme espèce à analyser quant à la transmission du prix et la distribution de la valeur dans la filière italienne sont décrites dans le tableau suivant.

Produit	Origine	Caractéristiques	Marché et moteurs de prix
Dorade (entière, pour le marché du frais)	Aquaculture (UE + extra-UE)	Référence d'importance croissante sur le marché du poisson frais entier. Première espèce consommée fraîche. Espèce très recherchée par la grande distribution.	Équilibre entre l'offre et la demande (stabilité du marché). Prix de la dorade / bar importé(e) (de Grèce et de Turquie). Origine : qualité et différenciation des produits italiens par rapport aux produits importés.

Les éléments clés des analyses concernent :

- L'influence de l'approvisionnement provenant de Méditerranée orientale (la Grèce, la Turquie et la Croatie) sur les prix et l'équilibre.
- Le rôle de la GDO (« Grande Distribuzione Organizzata » ou la grande distribution) dans la commercialisation de l'espèce d'élevage.
- Les dynamiques de marché et les effets des marques de distributeur et de l'innovation (les filets, le carpaccio) sur les prix et la demande.

L'étude de cas se focalise sur le marché italien de la dorade fraîche entière et fournit également un aperçu des deux autres grands marchés, la Grèce et l'Espagne.

Cette étude de cas est une mise à jour de l'étude de cas réalisée en mars 2012.

Espèces - Produits	Principal EM (zoom)	Autres EM (bilan)
Dorade (fraîche, entière)	Italie	Grèce, Espagne

0.2 Contenu du document

Selon la méthodologie adoptée pour les études de cas EUMOFA publiées sur le site <http://www.eumofa.eu/price-structure>, le document comprend :

- Une description du produit.
- Une description des principaux marchés européens de la dorade, accompagnée d'une approche particulière développée pour le marché italien.
- Une analyse de la structure des prix dans la filière.

1 DESCRIPTION DU PRODUIT

1.1 Caractéristiques commerciales et biologiques

L'étude de cas se focalise sur la dorade royale fraîche d'élevage.

Produit de l'étude de cas

Nom : Dorade royale (*Sparus aurata*)

Code FAO : SBG

Présentation: presque exclusivement sous forme de poisson entier, non éviscéré, frais ou réfrigéré.

Filets frais et en marge filets congelés (rendement du filet : 25 %).

Taille commerciale : presque exclusivement de 200 à 800 g. Certains producteurs offrent également des individus pesant jusqu'à 1,5 kg.

Paramètres biologiques

Paramètre	Caractéristiques
Température	22 - 26 °C
Habitat	Eau salée
Maladies affectant l'élevage	Vibriose spp., Pseudomonas spp., Pasteurellose spp., Trichodina spp., Cryptocaryon spp.
Maturité	Après 13 mois
Alimentation à l'état sauvage	Carnivore
Alimentation en élevage	Phase juvénile : organismes vivants Grossissement : nourriture à base de poisson (50 % d'origine marine, dont 35 % de farine de poisson)
Phase juvénile	140 jours
Grossissement	De 14 à 16 mois
Répartition à l'état sauvage	Mer Méditerranée, mer Noire, Atlantique Nord-Est
Élevage	Grèce, Turquie, Italie, Espagne, France, Malte, Croatie, Chypre, Afrique du Nord, Égypte, Israël
Systèmes d'élevage	Étangs / lagunes, bassins, cages, systèmes au large

Source : Kontali Analyse.

Codes associés dans la nomenclature produit.

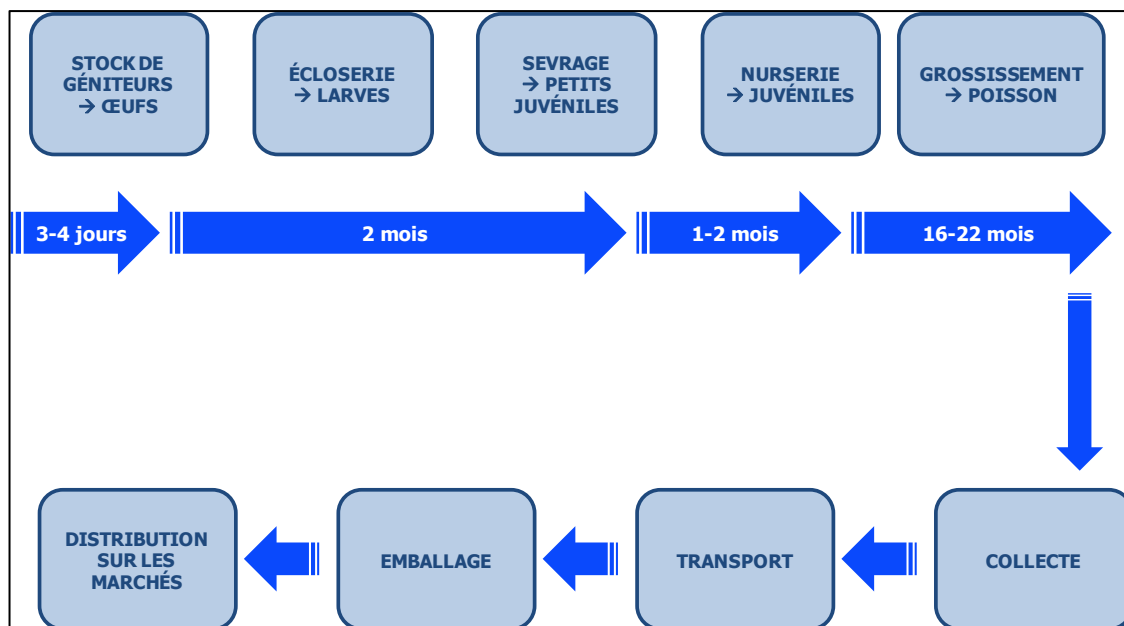
La dorade royale est différenciée dans la nomenclature combinée (NC).¹ Depuis 2012, le filet et les formes congelées sont différenciés :

Code NC : 03 02 85 30 — « Dorades royales *Sparus aurata*, fraîches ou réfrigérées »

Code NC : 03 03 89 55 — « Dorades royales de l'espèce *Sparus aurata*, congelées ».

1.2 Cycle de production

Figure – Cycle de production de la dorade / du bar



Source : Kontali Analyse.

¹ La nomenclature combinée est un outil de classification des marchandises et des biens, mis en place pour répondre aux exigences du tarif douanier commun et des statistiques du commerce extérieur de l'UE. Le règlement de base est le règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil. Chaque année, une version mise à jour de l'annexe I est publiée sous la forme d'un règlement de la Commission (dernière version : Règlement d'exécution de la Commission (UE) n° 2016/1821).

1.3 Production et disponibilité de la dorade royale

1.3.1 Structure de la filière

L'approvisionnement européen en dorade royale se repose à 96 % sur l'aquaculture.

Tableau 1 - Structure de l'approvisionnement européen en dorade royale (*Sparus aurata*)

tonnes	Pêche	Aquaculture	Production totale	% aquaculture
2000	4.001	59.547	63.548	93,7%
2001	5.649	64.545	70.194	92,0%
2002	5.174	60.498	65.672	92,1%
2003	4.848	72.134	76.982	93,7%
2004	5.396	64.704	70.100	92,3%
2005	2.093	72.480	74.573	97,2%
2006	2.351	73.909	76.260	96,9%
2007	2.563	85.743	88.306	97,1%
2008	2.449	87.815	90.264	97,3%
2009	2.834	97.714	100.548	97,2%
2010	3.095	93.076	96.171	96,8%
2011	3.246	80.030	83.276	96,1%
2012	2.742	86.503	89.245	96,9%
2013	3.118	93.218	96.336	96,8%
2014	3.250	86.914	90.164	96,4%
2015	3.558	82.526	86.084	95,9%

Source : élaboration s'appuyant sur les données FAO-Fishstat.

1.3.2 Approvisionnement provenant de la pêche

Dans l'Union européenne, la dorade royale est surtout pêchée par la France, l'Italie et l'Espagne, et en dehors de l'UE, par la Tunisie, l'Égypte et la Turquie.

Au cours des dernières années, les captures européennes sont restées relativement stables, autour de 3.000 tonnes.

Les captures mondiales annuelles de dorade royale avoisinent 8.000 tonnes.

La mer Méditerranée fournit la majeure partie de l'approvisionnement mondial.

Figure 1 – Captures mondiales de dorade royale (en tonnes)

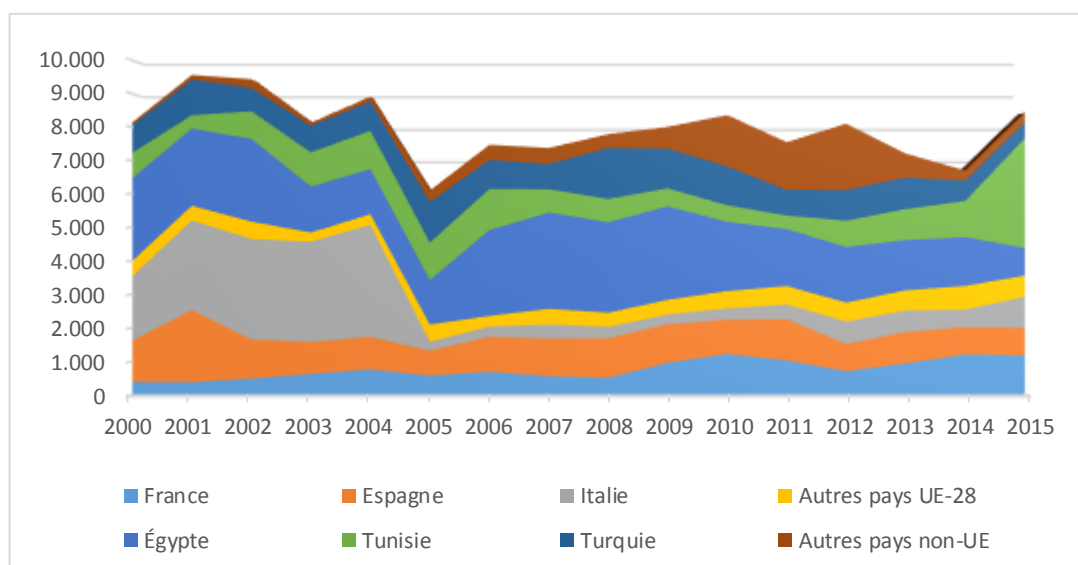


Tableau 2 – Captures mondiales de dorade royale (en tonnes)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
France	376	369	474	618	748	567	675	549	496	951	1 215	1 018	696	928	1 198	1 167
Spain	1 229	2 164	1 174	954	978	744	1 054	1 126	1 189	1 151	1 022	1 235	816	944	819	826
Italy	1 939	2 675	3 004	2 999	3 349	265	303	424	339	293	341	439	672	641	523	931
Portugal	183	213	268	94	175	137	150	240	189	200	220	286	230	283	298	241
Greece	248	176	199	172	131	357	138	166	208	194	227	187	184	205	293	194
Croatia	25	11	6	6	8	16	19	44	18	33	59	74	74	77	96	141
Other EU-28	1	41	49	5	7	7	12	14	10	12	11	8	77	40	23	58
EU-28	4 001	5 649	5 174	4 848	5 396	2 093	2 351	2 563	2 449	2 834	3 095	3 247	2 749	3 118	3 250	3 558
Egypt	2 478	2 312	2 480	1 373	1 353	1 334	2 569	2 884	2 705	2 798	2 072	1 702	1 663	1 503	1 457	825
Tunisia	757	399	822	1 026	1 140	1 121	1 228	695	699	538	495	409	789	928	1 087	3 282
Turkey	830	1 070	700	794	879	1 215	867	759	1 526	1 186	1 164	766	918	944	606	481
Morocco	6	3	10	18	78	248	320	389	275	340	368	301	192	146	159	103
Mauritania	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	711	907	1 585	372	5	12
Other non-EU	75	131	251	76	69	92	138	88	138	313	457	220	211	200	139	177
Non-EU	4 146	3 915	4 263	3 287	3 519	4 010	5 122	4 815	5 343	5 175	5 267	4 305	5 358	4 093	3 453	4 880
TOTAL	8 147	9 564	9 437	8 135	8 915	6 103	7 473	7 378	7 792	8 009	8 362	7 552	8 107	7 211	6 703	8 438
% EU-28	49%	59%	55%	60%	61%	34%	31%	35%	31%	35%	37%	43%	34%	43%	48%	42%

Source : FAO-Fishstat

D'autres espèces de dorade (environ 6.000 tonnes par an) sont capturées dans l'Union européenne : la dorade grise (*Spondyliosoma cantharus*) représentant entre 3.000 et 4.000 tonnes, surtout pêchée en France, et la dorade rose (*Pagellus bogaraveo*) représentant 1.500 tonnes, essentiellement pêchée au Portugal.

1.3.3 Approvisionnement provenant de l'aquaculture

Des jeux de données de deux sources différentes (FAO et FEAP²) ont été utilisés aux fins de l'étude pour analyser la production aquacole.

Selon les données de la FEAP, la production européenne de dorade royale d'élevage a fortement augmenté de 2005 à 2008, atteignant un niveau record de 166.000 tonnes³ en 2008. Par ailleurs, il convient de noter que, selon la FAO, les chiffres de la production pour 2009 reflètent ce pic, tandis qu'en 2008, seule une augmentation limitée de 2 % est enregistrée par rapport à l'année précédente.

La surproduction de 2008 a entraîné une crise du prix, impliquant une réduction de l'approvisionnement des deux principaux producteurs (- 21 % pour la Grèce et - 11 % pour la Turquie) en 2009-2010. En 2011, la production grecque a poursuivi sa tendance à la baisse (- 15 %) tandis que la production turque s'est rétablie à son niveau d'avant la crise. En 2012, la production grecque s'est de nouveau accrue (+ 20 %), à l'instar de la production du deuxième plus grand producteur européen, l'Espagne (+ 15 %).

Au cours des dernières années, la production européenne (comprenant la Turquie) s'est stabilisée autour de 146.000 tonnes. La part de la production turque a augmenté (passant de 18 % en 2009 à 33 % en 2015), au détriment de la production européenne (baissant de 82 % en 2009 à 67 % en 2015).

Tableau 3 – Évolution de la production de dorade royale d'élevage (en tonnes)

Pays	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
CHYPRE	1.266	1.181	1.356	1.465	1.879	1.404	1.600	2.572	2.799	3.065	3.121	4.444	2.919	3.656
FRANCE	1.361	1.100	1.600	1.900	2.200	1.392	1.636	1.648	1.377	1.500	1.300	1.477	1.105	1.502
GRÈCE	37.944	55.000	48.000	50.000	66.000	79.000	94.000	90.000	74.000	63.000	72.000	75.000	71.000	65.000
ITALIE	8.000	9.000	9.050	9.500	8.900	9.800	9.600	9.600	9.600	9.700	8.700	8.400	8.200	7.360
PORTUGAL	1.855	1.449	1.685	1.519	1.623	1.930	1.635	1.383	851	1.200	1.000	1.500	1.500	1.400
ESPAGNE	11.335	12.442	13.034	15.577	20.220	22.320	23.930	23.690	20.360	16.930	19.430	16.800	16.230	16.231
CROATIE	700	1.000	1.000	1.200	1.500	1.500	1.800	2.000	2.000	1.793	2.105	2.466	3.640	4.500
UE-28	62.461	81.172	75.725	81.161	102.322	117.346	134.201	130.893	110.987	97.188	107.656	110.087	104.594	99.649
TURQUIE	11.681	16.735	20.435	27.634	28.463	33.500	31.670	28.362	28.157	32.187	30.743	35.701	41.873	48.000
TOTAL	74.142	97.907	96.160	108.795	130.785	150.846	165.871	159.255	139.144	129.375	138.399	145.788	146.467	147.649

Les données relatives à Malte ne sont pas incluses en raison de leur manque de fiabilité (FEAP).

Source : FEAP.

Sur la période 2003-2011, la production italienne est restée relativement stable, entre 9.000 et 10.000 tonnes. Elle a ensuite baissé de manière constante du fait de la rude concurrence de la Grèce et de la Turquie, pour atteindre 7.360 tonnes en 2015, son niveau le plus bas depuis l'an 2000.

En 2015, l'Italie a représenté 7 % de la production de l'UE (par rapport à 10 % en 2011 et 13 % en 2002).

Après une période de forte augmentation débouchant sur une année record en 2006 et la crise de surproduction de la dorade de taille commerciale en 2008, la production européenne de juvéniles a baissé jusqu'en 2009. Elle a ensuite augmenté et depuis 2011, elle est restée relativement stable, autour de 425-440 millions de juvéniles.

Au niveau du bassin méditerranéen⁴, en 2012, la production a atteint son niveau le plus élevé, avec 599 millions de juvéniles produits du fait d'une forte augmentation de la production turque de juvéniles, entraînant un niveau record de la production de dorade de taille commerciale pour ce pays en 2014-2015.

² Les données de la FAO (tableau 1) permettent de comparer la production de la pêche et de l'aquaculture.

La production de la pêche n'est pas incluse dans les données collectées par la FEAP (tableau 3) qui fournissent également des informations sur la production de juvéniles. La grande crise du prix de 2008 causée par la surproduction ayant contraint les producteurs à réduire la production apparaît clairement dans les statistiques de la FEAP : la production de 2008 (134.200 tonnes) est la plus élevée, affichant une forte augmentation par rapport à l'année précédente (+ 17.000 tonnes).

⁴ L'Égypte et l'Israël sont également d'importants producteurs de dorade royale d'élevage (respectivement, 16.100 tonnes et 1.700 tonnes en 2015, selon la FAO). Toutefois, leur production de juvéniles n'est pas connue.

Tableau 4 – Évolution de la production de juvéniles de dorade royale (en milliers)

Pays	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
GRÈCE	170.000	160.000	142.500	207.000	273.000	220.000	214.000	150.000	160.000	242.000	245.000	266.000	237.000	245.000
ITALIE	40.000	30.000	40.000	45.000	61.000	52.000	50.000	48.000	48.000	62.000	70.000	65.000	67.000	60.000
FRANCE	21.000	19.500	24.000	34.000	33.000	26.740	31.317	22.300	29.100	41.742	30.400	43.728	47.103	54.510
ESPAGNE	53.000	64.200	48.300	56.235	56.757	67.370	47.282	32.180	36.451	52.900	54.985	51.420	65.786	39.250
CHYPRE	15.000	14.000	9.000	8.086	8.176	12.502	13.000	8.589	8.929	18.479	7.976	14.267	23.588	27.927
CROATIE	2.000	2.000	2.000	2.000	5.000	6.000	7.000	6.000	6.000	6.900	5.400	3.400	0	0
PORTUGAL	14.000	14.000	14.000	14.794	19.252	29.722	21.722	3.810	1.378	1.000	0	0	0	0
UE-28	315.000	303.700	279.800	367.115	456.185	414.334	384.321	270.879	289.858	425.021	413.761	443.815	440.477	426.687
TURQUIE	20.000	20.000	35.000	75.000	93.000	103.000	80.000	72.000	85.000	140.000	185.000	138.000	149.000	120.000
TOTAL	335.000	323.700	314.800	442.115	549.185	517.334	464.321	342.879	374.858	565.021	598.761	581.815	589.477	546.687

Source : FEAP

1.4 Aquaculture de la dorade en Italie

1.4.1 Systèmes d'élevage

L'aquaculture italienne de la dorade se repose sur deux grands systèmes d'élevage : les cages en mer et les systèmes à terre.

Tableau 5 – Systèmes d'élevage pour l'aquaculture de dorade / de bar en Italie

Caractéristiques	Systèmes d'élevage			
	Zones humides	Systèmes à terre	Cages en mer	Écloseries spécialisées
Lieu				
Zone	Pêche en lagune, lagune, étang côtier	Zones côtières	Eaux côtières / au large	Intérieur des terres
Technique				
Surface moyenne	≥ 5 ha	0,7 - 3 ha (étang)	15.000 - 120.000 m ³	-
Utilisation de l'eau	Eaux saumâtres (eau de mer par élévation naturelle, puits)	Puits (détournement d'eau de mer)	Mer	Puits (point d'approvisionnement en eau en mer et traitement de l'eau)
Alimentation	Pellets, aliments extrudés, trophisme naturel	Aliments extrudés	Aliments extrudés	Rotifères, <i>artemia</i> , micro-granulés, en miettes, extrudés
Espèces élevées	Surtout de la dorade, mais également du bar, du mullet et de l'anguille	Dorade et bar (> 90 %) Sar commun, ombre, ...	Dorade et bar Autres sparidés	Dorade, bar Autres sparidés
Phases d'élevage	Prégrossissement Grossissement	Prégrossissement Grossissement (certains élevages sont équipés d'écloserie)	Prégrossissement Grossissement (certains élevages sont équipés d'écloserie)	Reproduction - écloseries
Production				
Capacité	≤ 120 t/an	100 - 1.000 t/an	200 - 1.800 t/an	3 - 50 millions de juvéniles
Densité d'élevage	1 - 7 kg/m ³	20 - 40 kg/m ³	10 - 25 kg/m ³	-
Temps d'élevage	36 - 60 mois	20 - 36 mois	14 - 24 mois	5 - 9 mois

Caractéristiques	Systèmes d'élevage			
	Zones humides	Systèmes à terre	Cages en mer	Écloseries spécialisées
taux de conversion alimentaire	2,0 - 2,5	1,8 - 2,5	2,25	-
Commercialisation				
Taille du produit	500 - 1.500 g	300 - 1.500 g	300 - 600 g	2 - 4 g
Marchés	régionaux / nationaux	régionaux / nationaux	régionaux / nationaux / exportation	nationaux / exportation
Clients	Commerçants, grossistes, restaurants	Grande distribution Commerçants, grossistes, restauration	Grande distribution Commerçants, grossistes	Pisciculteurs

Source : ISMEA - EUMOFA.

1.4.2 Lieu de production

Les deux régions d'Italie centrale (le Latium et la Toscane) représentent plus de la moitié du total de la production (respectivement, 27 % et 25 %), suivies par la Sicile (20 %) et la Sardaigne (15 %).

Tableau 6 – Production de dorade d'élevage par région en 2014⁵

Région	Production (tonnes)
Frioul-Vénétie-Julienne	170
Vénétie	23
Émilie-Romagne	16
Ligure	410
Toscane	1.692
Latium	1.805
Pouilles	390
Sardaigne	979
Sicile	1.345
TOTAL	6.830

Source : UNIMAR/MIPAAF

2 LES MARCHÉS EUROPÉENS DE LA DORADE FRAÎCHE

2.1 Structures du marché européen

En 2015, la consommation apparente de dorade fraîche de l'UE-28 a atteint 107.300 tonnes, restant stable par rapport à 2014.

L'Italie est le plus gros marché, suivie par la Grèce et l'Espagne. Ces trois États membres représentent 77 % du total du marché européen (en volume).

⁵ Les données du tableau 6 proviennent du MIPAAF (Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e Forestali ou Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières). Elles ne correspondent pas aux données EUROSTAT (affichant un total pour la production italienne de 7.400 tonnes en 2014) ni aux données du tableau 3 (8.200 tonnes en 2014), fournies par la FEAP s'appuyant sur les données transmises par l'API (Associazione Piscicoltori Italiani ou Association de pisciculteurs italiens).

La Grèce a enregistré la consommation apparente par habitant la plus élevée (2,8 kg), suivie par Chypre (0,7 kg), le Portugal (0,6 kg) et l'Italie (0,5 kg).

Tableau 7 - Les principaux marchés nationaux de la dorade dans l'UE en 2015

États Membres	Production de la pêche (en tonnes)	Production de l'aquaculture (en tonnes)	Importations (en tonnes)	Exportations (en tonnes)	Marché apparent (en tonnes)	Consommation par habitant (en kg)
Italie	900	7.400	26.100	3.300	31.100	0,512
Grèce	200	65.000	500	34.800	30.900	2,846
Espagne	800	16.200	6.500	5.500	18.000	0,388
France	1.200	1.500	8.300	700	10.300	0,155
Portugal	200	1.400	9.100	100	6.300	0,607
Allemagne	-	-	4.800	1.300	3.500	0,043
Royaume-Uni	-	-	2.500	100	2.400	0,037
Croatie	100	4.500	-	2.900	1.700	0,402
Chypre	-	3.600	-	3.000	600	0,708
Autre EM	ε	ε	5.800	3.300	2.500	0,015
UE-28	3.400	99.600	63.600	55.000	107.300	0,211

Source : EUROSTAT (production de la pêche), FEAP (production de l'aquaculture), COMEXT (importations- exportations).

2.2 Le marché italien

2.2.1 Un marché mûr

Le marché italien de la dorade fraîche représente 31.400 tonnes.

Après une période de forte augmentation (+ 26 %) sur la période 2009-2012, le marché a affiché une tendance à la baisse (- 9 % entre 2009 et 2012). Par ailleurs, en raison de la vive concurrence des exportateurs grecs et turcs, la production aquacole italienne a diminué puis s'est recentrée sur la qualité, à savoir la production biologique. L'élevage biologique de dorade a augmenté de 402 tonnes en 2013 à 968 tonnes en 2014, et 1.526 tonnes 2015.⁶

Tableau 8 – Consommation apparente de dorade fraîche en Italie

En tonnes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Production								
- aquaculture	9.600	9.600	9.800	9.700	8.700	8.400	8.200	7.400
Production - pêche	300	300	300	400	700	600	500	900
Importations	19.200	19.300	22.500	22.700	25.500	25.500	25.900	26.100
Exportations	1.800	2.300	2.100	1.600	900	2.000	2.300	3.300
Marché apparent	27.300	26.900	30.500	31.200	34.000	32.500	32.300	31.100

Source : API, FAO et COMEXT.

⁶ Source : Projet CREA-BioBreed-H₂O.

2.2.2 La dorade : première espèce de poisson frais consommée en Italie

Représentant près de 9 % du total des quantités de poisson consommé frais, la dorade est la première espèce consommée fraîche en Italie. Sur la période 2005-2010, sa position a fortement augmenté : sa part de marché s'est accrue de 7,7 % en 2005 à 8,9 % en 2010. Depuis 2010, la part de dorade est restée relativement stable.

Tableau 9 – Principales espèces consommées fraîches en Italie

Espèce	2010		2015	
	en volume (%)	en valeur (%)	en volume (%)	en valeur (%)
Dorade	8,9	8,1	8,8	8,6
Moule	8,9	2,1	8,5	2,1
Saumon	4,0	4,8	7,4	8,8
Truite	6,2	5,2	7,0	6,9
Anchois	6,8	3,9	6,1	3,6
Bar	6,5	6,5	6,0	6,3
Palourde	4,7	3,8	4,7	3,9
Encornet	3,6	3,9	4,0	4,0
Crevette	3,5	5,0	3,8	5,4
Merlu / lieu jaune	3,9	4,5	3,8	4,2
Poulpe	4,3	4,6	3,3	3,8
Espadon	3,1	6,0	3,1	5,5
Seiche	2,9	2,9	2,4	2,6
Sole	2,2	3,9	1,9	3,2
Perche	2,2	2,4	1,7	1,9
Mulet	1,7	2,0	1,5	1,6
Autre	28,3	30,4	27,5	27,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ISMEA.

Le prix de la dorade d'élevage reste attractif et maintient une image positive chez les consommateurs.

Selon les informations collectées par le biais des entretiens avec les parties prenantes, les principaux produits de substitution de la dorade sont :

- le bar d'élevage (*Dicentrarchus labrax*), produit par les mêmes producteurs selon le même système d'élevage,
- les autres poissons d'élevage normalement disponibles, produits localement (le mulet) ou importés (le saumon),
- et, dans une moindre mesure, les espèces sauvages « méditerranéennes » (en plus de la dorade royale) : le denté commun (*Dentex dentex*), la dorade rose (*Pagellus bogaraveo*), le pageot⁷, etc.

⁷ En 2015, les captures italiennes ont atteint 1.070 tonnes pour le pageot, 931 tonnes pour la dorade royale, 136 tonnes pour la dorade rose et 179 tonnes pour le denté commun.

2.2.3 Un marché fort dépendant des importations

Plus de 75 % de l'approvisionnement en dorade du marché italien dépend des importations.

La Grèce est de loin le principal fournisseur, représentant 60 % du total des importations (en 2015), suivie par la Turquie (21 %), la Croatie (7 %) et Malte (6 %). Au cours de ces dernières années, la Turquie et la Croatie ont considérablement développé leurs exportations vers l'Italie : les exportations turques sont passées de moins de 1.900 tonnes en 2008 à 5.400 tonnes en 2015, tandis que les exportations croates sont passées de 300 tonnes en 2008 à 1.800 tonnes en 2015.

L'Espagne, la France et le Portugal fournissent des volumes inférieurs, mais des produits d'une plus grande valeur, comme l'illustre le tableau sur le prix unitaire.

**Tableau 10 – Évolution des importations de dorade royale fraîche en Italie (en tonnes)
(NC 03 02 69 95 jusqu'en 2011 et CN 03 02 85 30 à partir de 2012)**

Origine	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
GRÈCE	8.758	10.449	10.012	9.867	10.260	10.772	9.936	13.803	14.894	14.711	17.144	17.165	18.910	19.583	18.184	15.653
ESPAGNE	208	334	408	418	332	401	377	552	522	529	487	659	664	483	575	941
FRANCE	269	264	182	179	271	279	302	216	268	354	287	379	224	187	267	185
MALTE	1.409	993	1.015	774	723	544	728	883	1.107	1.015	1.508	1.869	1.624	1.037	1.210	1.473
PAYS-BAS	9	18	10	3	4	12	110	64	75	49	175	252	228	158	544	433
PORTUGAL	44	65	76	51	56	59	32	40	30	36	51	30	14	26	31	24
CROATIE	42	81	131	140	203	406	499	384	344	583	681	651	835	911	1.183	1.753
Autre pays de l'UE	6	14	13	25	156	129	7	84	60	20	44	76	366	534	311	199
INTRA-UE28	10.744	12.218	11.845	11.456	12.005	12.601	11.990	16.026	17.299	17.298	20.377	21.081	22.865	22.919	22.305	20.661
TURQUIE	122	124	302	538	711	1.561	813	1.525	1.874	2.003	2.152	1.597	2.548	2.520	3.576	5.380
Autres pays non UE	110	62	56	19	118	95	11	57	37	16	5	5	54	37	14	13
EXTRA-EU28	231	186	359	557	829	1.656	824	1.582	1.911	2.020	2.156	1.602	2.602	2.557	3.590	5.393
TOTAL	10.975	12.404	12.204	12.013	12.834	14.257	12.814	17.608	19.210	19.317	22.533	22.683	25.467	25.476	25.895	26.054

Source : EUROSTAT-COMEXT.

La période analysée (de 2000 à 2015) a été marquée par de fortes variations : la crise de surproduction (en Grèce et en Turquie) a entraîné une chute dramatique du prix à l'importation en 2008. En 2011, ces deux grands fournisseurs ont enregistré une forte augmentation du prix (+ 17 % pour la Grèce et + 25 % pour la Turquie) du fait de l'approvisionnement limité. En 2012, les prix ont baissé considérablement (environ – 20 %), entraînant une augmentation significative de la production puis sont restés à ce niveau peu élevé en 2013. Ensuite, ils ont de nouveau augmenté (+ 10 % en 2014 et + 11 % en 2015) pour revenir à leur niveau de 2011.

La Grèce est de loin le principal fournisseur de l'Italie, représentant 70 % des importations italiennes en 2014. La baisse de la production grecque (de 75.000 tonnes à 71.000 tonnes en 2014 et de 71.000 tonnes à 65.000 tonnes en 2015) a entraîné une hausse du prix. À l'instar de la Grèce qui fixe les prix, les prix turcs ont augmenté à un taux similaire.

En 2015, la pénurie de dorade a été particulièrement forte pendant les mois d'été et s'est accompagnée de prix très élevés, pesant lourdement sur le prix moyen annuel à l'importation. En 2014 et en 2015, la baisse de la production italienne a également contribué à l'augmentation du prix moyen annuel à l'importation.

La dorade en provenance d'Espagne se caractérise par une évolution nettement différente du prix : elle a augmenté pendant la période observée, notamment depuis 2005 (+ 50 % entre 2005 et 2013). Grâce à une qualité « haut de gamme » et des individus d'une taille supérieure à celle des productions grecque et turque, l'Espagne a pu augmenter les prix, également du fait des exportations de dorade d'élevage et de dorade sauvage (à l'instar de la France et du Portugal), dont les individus sont très prisés.

**Tableau 11 – Prix moyens à l'importation de dorade royale fraîche (en EUR/kg)
(NC 03 02 69 95 jusqu'en 2011 et CN 03 02 85 30 à partir de 2012)**

Origine	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
GRÈCE	4,51	3,70	3,64	3,69	4,31	4,25	4,30	4,03	3,37	3,76	4,30	5,02	4,18	4,13	4,65	5,22
ESPAGNE	8,99	7,99	8,30	8,85	8,94	7,39	7,73	7,88	8,69	9,55	10,51	10,27	10,14	11,11	10,44	9,41
FRANCE	4,76	5,89	6,99	6,98	6,55	6,45	7,18	8,41	8,67	7,16	9,32	9,06	9,07	10,54	7,23	11,69
MALTE	3,12	2,82	2,62	3,79	5,07	4,79	4,74	4,15	3,26	3,45	4,01	4,86	4,09	4,23	4,71	5,21
PORTUGAL	11,60	11,93	11,97	11,65	11,56	11,65	14,56	14,24	11,76	11,20	13,15	13,62	16,74	14,18	16,03	16,97
CROATIE	3,91	3,27	3,47	4,10	4,25	4,53	4,37	4,85	4,53	4,30	4,49	4,97	4,61	4,71	5,40	4,71
TURQUIE	4,12	3,56	3,28	3,37	4,45	3,64	3,58	3,44	2,84	3,18	3,74	4,69	3,53	3,86	4,36	4,84
TOTAL	4,44	3,83	3,80	3,94	4,55	4,37	4,50	4,21	3,59	3,95	4,48	5,26	4,35	4,33	4,78	5,32

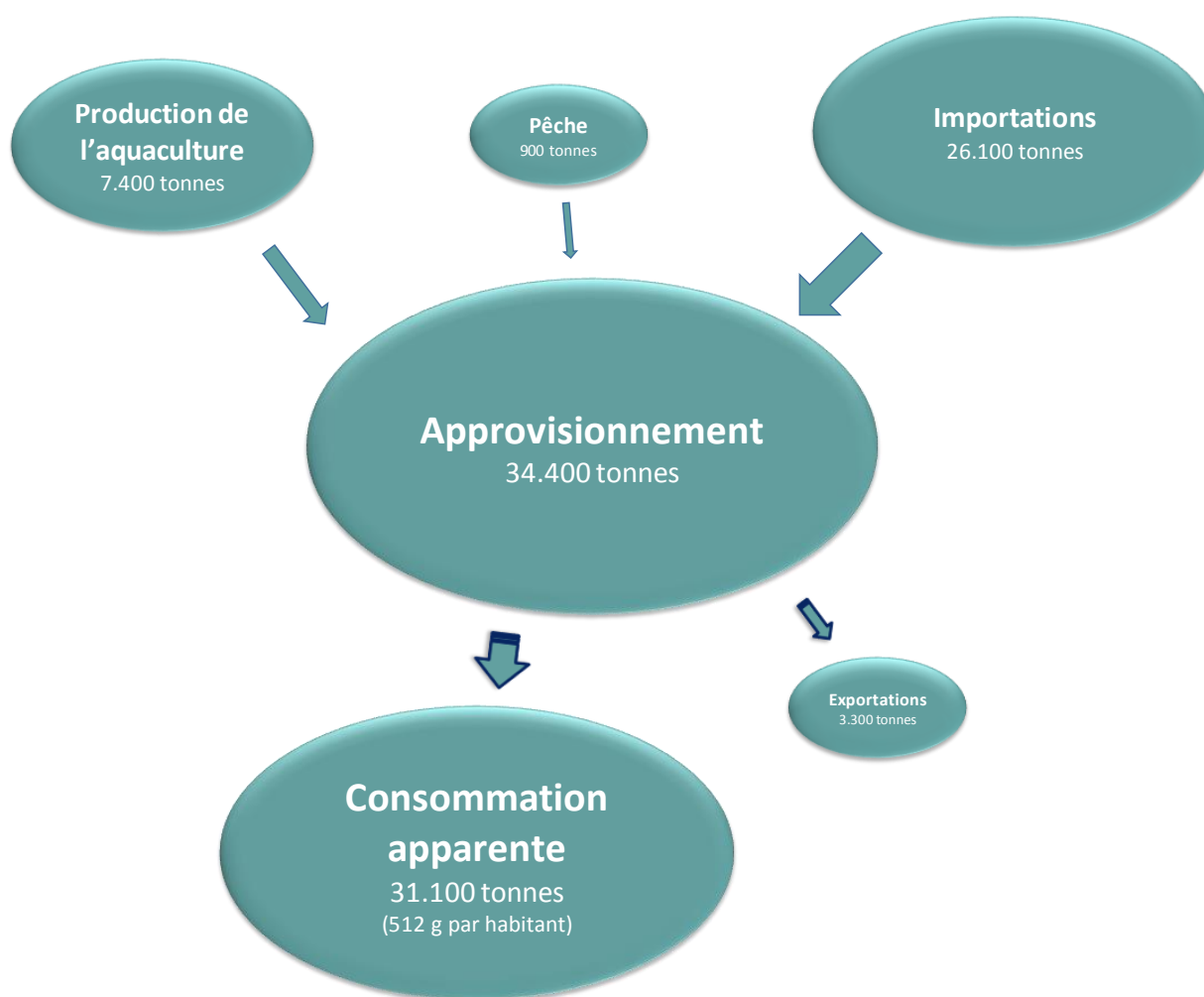
Source : EUROSTAT-COMEXT.

L'Italie a également importé des quantités limitées de dorade royale congelée (297 tonnes en 2015), fournies par les Pays-Bas (196 tonnes), la Grèce (44 tonnes), la Turquie (28 tonnes) et l'Espagne (21 tonnes).

2.2.4 Bilan d'approvisionnement

La figure ci-dessous expose une vue d'ensemble de la structure du marché italien.

Figure 3 – Bilan d'approvisionnement en dorade royale fraîche en Italie en 2015



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Eurostat et de la FEAP.

La dorade fraîche est surtout vendue au rayon poissonnerie des supermarchés. En 2010, la part de marché de la grande distribution était bien plus importante pour la dorade (66 %) que pour l'ensemble du poisson frais (59 %). En effet, les produits aquacoles répondent beaucoup mieux aux besoins des supermarchés que les produits de la pêche. Ils sont appréciés pour leur approvisionnement régulier tout au long de l'année, la stabilité des prix et la traçabilité.

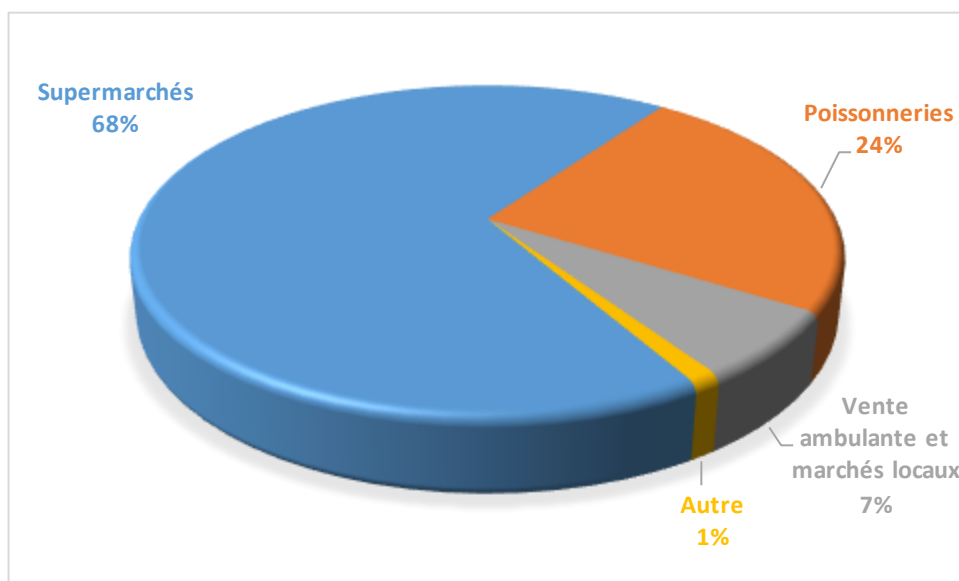
Depuis, la situation a légèrement évolué : la vente de dorade fraîche en supermarché reste légèrement supérieure à celle des autres espèces de poisson mais la différence est désormais très faible.

Tableau 12 – Lieux d'achat de dorade fraîche (en volume)

%	2010		2015	
	Toutes espèces confondues	Dorade	Toutes espèces confondues	Dorade
Supermarchés	59,1	66,2	67,1	68,1
Poissonneries	28,9	22,1	24,3	24,0
Vente ambulante et marchés locaux	9,0	8,0	7,5	6,7
Autre	3,0	3,7	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ISMEA

Figure 4 – Lieux d'achat de dorade fraîche en 2015



Source : ISMEA.

- Le marché de la grande distribution représente plus des 2/3 du volume. Les grands distributeurs ont développé des marques de distribution pour les produits élevés en Italie.
- En Italie, au cours des dernières années, depuis que la production aquacole a diminué de 9.000 tonnes en 2011 à 7.360 tonnes en 2015 (voir tableau 3), la demande est satisfaite par les importations ou une baisse des quantités exportées.

2.2.5 Segmentation du marché

Le marché de la dorade est segmenté en fonction de la méthode de production (aquaculture ou pêche), la taille, l'origine, la qualité et, dans une moindre mesure, la présentation.

2.2.5.1 Segmentation par méthode de production

Le marché de la dorade sauvage est estimé inférieur à 1.000 tonnes, soit moins de 3 % du total du marché. Les captures locales sont complétées par les importations d'Espagne.

L'espèce sauvage est considérée supérieure à l'espèce d'élevage, plus naturelle et de meilleure qualité. Cela se reflète dans le prix, pouvant atteindre jusqu'à 40 EUR/kg au niveau de la distribution (par rapport à 9-19 EUR/kg pour la dorade d'élevage).

La demande de dorade sauvage concerne surtout les circuits classiques (les poissonneries) tandis que la grande distribution se focalise principalement sur la dorade d'élevage.

Tableau 13 – Segmentation du marché : offre de dorade fraîche d'un acteur majeur de la grande distribution (Esselunga) en juillet 2016

Produit	Prix à la consommation (en EUR/kg)
Emballé (rayon libre-service)	
Dorade - élevage Origine Grèce (env. 250 g/pièce)	10,90
Dorade - élevage origine Italie étiquette qualité du distributeur NATURAMA env. 500 g/pièce	16,80
Filets de dorade - élevage origine Grèce env. 150-200 g (2 filets)	Offre spéciale : 19,80 (prix normal : 24,76)
Filets de dorade aromatisés - élevage origine Grèce env. 300 g (2 filets)	Offre spéciale : 22,30 (prix normal : 27,88)
Non emballée (rayon poissonnerie)	
Grande dorade - élevage NATURAMA (origine Toscane)	17,50
Grande dorade - sauvage capturée en mer Méditerranée occidentale.	33,90

Source : consultation réalisée par EUMOFA.

La dorade sauvage capturée et débarquée par les pêcheurs italiens est payée environ 13 EUR/kg au producteur, soit près du double du prix payé au pisciculteur italien.

Tableau 14 - Débarquements de dorade royale (*Sparus aurata*) en Italie

	t	EUR	EUR/kg
2007	407	5 984	14,70
2008	326	5 270	16,16
2009	282	4 701	16,69
2010	341	5 113	14,98
2011	439	6 832	15,57
2012	672	5 637	8,39
2013	641	7 170	11,19
2014	523	6 724	12,85
2015	931	n.a.	n.a.

Source : Eurostat

Dans les criées (les marchés de premières ventes), le prix de la dorade sauvage peut varier entre 4 et 28 EUR/kg selon la taille, la technique de pêche et le volume débarqué.

En 2015, le prix se situait habituellement entre 15 et 19 EUR/kg (Civitavecchia dans le tableau ci-dessous).

Tableau 15 – Prix en première vente de dorade sauvage dans plusieurs criées italiennes au cours de ces trois dernières années

Marché	Taille	Technique de pêche	Emballage	2013			2014			2015		
				Volume en kg	P. min. en EUR/kg	P. max. en EUR/kg	Volume en kg	P. min. en EUR/kg	P. max. en EUR/kg	Volume en kg	P. min. en EUR/kg	P. max. en EUR/kg
Ancône	Moyenne	Chalut	Barquette en plastique	803	6,88	8,35	1.147	6,63	8,27	794	7,12	9,36
Ancône	Grande	Chalut	Barquette en plastique	486	7,23	10,37	393	8,04	11,49	512	11,08	14,44
Cesenatico	Moyenne	Chalut	Barquette en plastique	1.455	4,86	7,29	2.177	5,05	6,74	131	4,80	6,67
Civitanova Marche	Diverses	Chalut	Barquette en plastique	233	5,29	7,07	666	4,88	7,52	837	5,62	9,20
Civitavecchia	-	Chalut	Barquette en polystyrène	5.697	12,97	20,71	2.614	12,53	19,76	867	15,26	19,19
Corigliano Calabro	-	Chalut	Barquette en polystyrène	114	14,84	15,03	12	14,50	15,50	10	11,00	12,50
Goro	Moyenne	Chalut	Barquette en plastique	628	6,52	7,15	1.791	6,89	9,13	3.036	6,38	8,77
Livourne	-	Chalut	En vrac	124	18,63	20,69	32	26,56	28,40	19	20,16	22,56
Livourne	Moyenne	Chalut	Barquette en polystyrène	88	8,96	10,28	50	14,52	16,03	66	14,36	15,37
Livourne	Grande	Chalut	Barquette en polystyrène	114	17,91	18,15	917	23,47	26,22	925	22,85	25,93
Manfredonia	Moyenne	Chalut	Barquette en polystyrène	-	-	-	50	7,00	10,00	6.125	9,36	15,34
San Benedetto del Tronto	Moyenne	Chalut	Barquette en plastique	929	4,12	7,31	712	3,39	6,55	1.104	3,76	6,39
Viareggio	0,5 - 1 kg	Filet emmêlant	Barquette en polystyrène	88	27,91	27,91	55	26,71	26,71	51	28,59	28,59

Source : ISMEA.

2.2.5.2 Segmentation par taille

Les pisciculteurs italiens essaient de se démarquer de leurs concurrents grecs et turcs en produisant des individus de plus grande taille. En règle générale, ces concurrents produisent des poissons de plus petite taille (principalement de 250 à 300 g). Les éleveurs italiens de dorade ont obtenu de meilleurs prix et créé une image plus positive en offrant un poisson plus grand.

Par rapport à une dorade de 300-400 g, le supplément de prix est d'environ 0,60 EUR/kg pour un poisson de 400 à 600 g, de 1,80 EUR/kg pour un individu de 600 à 800 g et de 3,40 EUR/kg pour un produit de plus de 800 g.

Tableau 16. Prix ex-farm de dorade royale d'élevage en Italie en septembre 2016

Taille	Nord-Ouest	Nord-Est	Centre	Sud et îles
300-400 g	6,60	6,60	6,80	6,30
400-600 g	7,30	7,30	7,50	7,10
600-800 g	8,60	8,40	8,80	8,50
> 800 g	10,20	10,20	10,60	10,00

Source : ISMEA.

2.2.5.3 Segmentation par origine

La dorade d'origine italienne se vend avec un supplément par rapport aux produits grecs, comme l'illustre l'offre de dorade fraîche d'ESSELUNGA (voir tableau 13).

Mais ce supplément est surtout lié à la taille car la dorade italienne est généralement commercialisée à une taille plus importante que les poissons grecs, comme cela est expliqué ci-dessus. La Turquie et Malte fournissent également une production de qualité moyenne voire basse et de petite taille.⁸⁹ Les ventes d'Espagne et de France sont de qualité supérieure et de plus grande taille (la part de dorade sauvage dans le volume des exportations explique en partie le prix moyen élevé), représentant un marché de niche.

Les produits d'origine italienne représentent un quart de la consommation totale, tandis que les produits d'un prix inférieur importés de Grèce, de Turquie, de Malte et de Croatie représentent plus de 70 %.

Tableau 17 – Segmentation du marché italien par origine en 2015¹⁰

	en tonnes	en EUR/kg	Part de marché
Italie	7.500	-	24%
Grèce	14.200	5,22	46%
Turquie	4.700	4,84	15%
Croatie	1.800	4,71	6%
Malte	1.200	5,21	4%
Espagne	900	9,41	3%
France	200	11,69	1%
Autre	600	6,02	2%
Total	31.100		100

Source : élaboration à partir des données EUMOFA.

⁸ Il n'existe pas de lien direct entre la taille et la qualité (bien qu'une taille minimale d'élevage soit nécessaire pour garantir un niveau de qualité minimum). Pour autant, il existe une segmentation du marché en fonction de la combinaison taille / qualité ; le marché associe souvent, peut-être à tort, les petites tailles à une qualité inférieure.

⁹ Comme cela est démontré dans le rapport Globefish (« European Seabass and Seabream Report » de mars 2015) sur l'Italie : « De nombreux distributeurs disposent de trois catégories de produit : le produit d'origine turque pour le grand volume et le premier prix, le produit grec comme produit de base et le produit italien, de plus grande taille, en tant que produit haut de gamme ».

¹⁰ Pour élaborer ce tableau, l'hypothèse suivante a été formulée : des 3.300 tonnes de dorade royale exportées par l'Italie (selon les statistiques COMEXT), 800 tonnes proviennent des élevages italiens et le reste est réexporté des importations de poisson provenant de Grèce (1.500 tonnes), de Turquie (700 tonnes) et de Malte (300 tonnes).

La différenciation du prix entre la production italienne et les importations s'opère au niveau du commerce de gros, comme l'illustrent les tableaux ci-dessous.

Tableau 18 – Prix de la dorade fraîche sur le marché de gros de Milan (en EUR/kg)

Origine	Taille	Système	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015	
			P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.	P. min.	P. max.
Nationale	> 800 g	Pêche	19,28	26,45	16,79	24,78	18,00	25,64	17,76	24,00	12,08	18,33	14,40	19,94	18,00	22,00	18,00	22,00	18,00	22,00	18,00	22,00	18,00	22,00
Nationale	400-600	Élevage	8,02	9,61	7,55	9,72	4,60	11,50	4,45	8,17	4,32	5,21	4,76	6,68	7,50	8,50	6,78	7,68	5,17	5,56	5,25	5,57	5,25	5,57
Importation	400-600 g	Élevage	5,27	6,62	4,47	5,33	4,50	5,40	4,50	5,40	4,55	5,62	4,48	5,35	5,35	5,94	4,91	5,92	5,18	7,97	5,10	6,50	5,20	6,30
Importation	200 - 400 g	Élevage	4,41	5,53	4,61	5,02	4,60	5,00	4,23	4,93	4,13	4,89	4,38	5,22	4,83	5,25	4,83	5,25	4,83	5,25	4,60	8,49	4,72	12,48

Source : ISMEA.

Figure 5 – Évolution des prix minimum de la dorade fraîche d'élevage (400-600 g) sur le marché de gros de Milan (en EUR/kg)

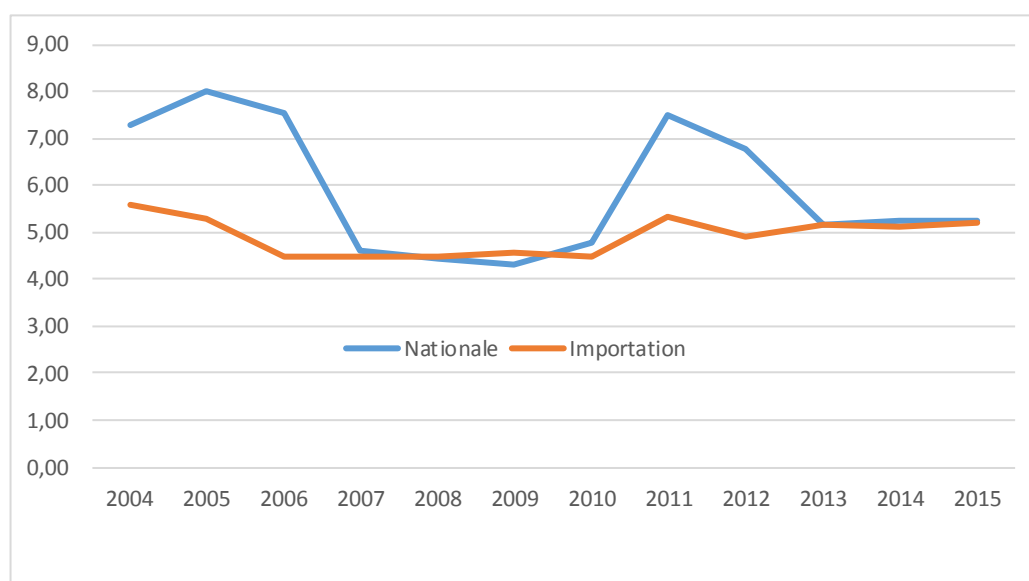
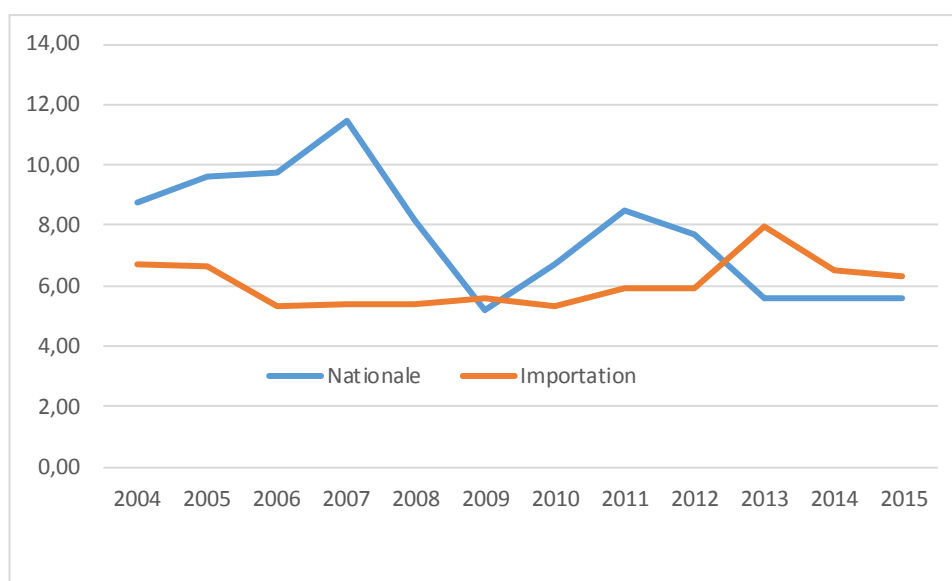


Figure 6 – Évolution des prix maximum de la dorade fraîche d'élevage (400-600 g) sur le marché de gros de Milan (en EUR/kg)



Tandis que les prix minimum et maximum à l'importation du commerce de gros pour la dorade observés sur le marché de gros de Milan suivent une tendance relativement stable, les prix des produits nationaux ont évolué différemment : les prix ont augmenté au début de la période consultée, puis ont baissé en 2008-2009 du fait de la crise de surproduction et ont fortement augmenté en 2011. Au cours de ces dernières années (2014-2015), les importations et les prix nationaux ont tendance à converger, ce qui confirme que la Grèce et la Turquie déterminent le prix du marché italien, pour le segment 400-600 g tout au moins.

2.2.5.4 La segmentation par label / par marque

Les principaux acteurs de la grande distribution ont développé des marques de distribution pour les produits d'aquaculture. Par exemple, selon cette approche, le leader du marché, COOP Italia, possède 7 espèces d'aquaculture : la truite arc-en-ciel, la dorade, le bar, le saumon, le turbot, la crevette tropicale et le bar d'Amérique, avec des instructions portant notamment sur la traçabilité, la durabilité et le bien-être de l'animal. Pour la dorade, la COOP a sélectionné un petit nombre de fournisseurs, produisant tous dans des cages en mer. En décembre 2016, la dorade de 300-400 g de la marque COOP¹¹ était vendue à 14,90 EUR/kg, tandis que la dorade de 450-600 g provenant de Grèce sans l'étiquette COOP était vendue à 10,90 EUR/kg (voire 7,90 EUR/kg en offre spéciale).

Le distributeur ESSELUNGA propose de la dorade d'élevage sous filière qualité (NATURAMA)¹². En juillet 2016, la dorade NATURAMA d'origine italienne était vendue à un prix plus élevé de 54 % par rapport à la dorade grecque (soit 16,80 EUR/kg par rapport à 10,90 EUR/kg). Le poids unitaire des produits italiens est généralement supérieur (500 g pour le produit italien par rapport à 250 g pour la dorade grecque). La dorade NATURAMA est élevée en Italie uniquement (en Sardaigne ou à Orbetello) ; son élevage est suivi pour des raisons de traçabilité et de respect des dispositions de la filière.

2.2.5.5 Segmentation par présentation

L'une des principales caractéristiques du marché italien de la dorade est qu'il se repose essentiellement sur le frais, avec de grandes variations du prix (comme l'illustrent les figures 5 et 6).

Par tradition, non seulement les consommateurs italiens consomment du poisson frais, mais ils consomment également du poisson entier, notamment de la dorade. Le marché se caractérise donc par un supplément de valeur et un développement du produit limités.

La commercialisation de produits filetés est récente et la majeure partie de la grande distribution offre des filets de dorade. Par exemple, en juillet 2016, ESSELUNGA a vendu des filets de dorade (la dorade est filetée en Grèce, du fait des coûts de filetage inférieurs aux coûts italiens) à 24,76 EUR/kg¹³ (ou 19,80 EUR/kg en offre spéciale). AUCHAN vend également des filets à 28,29 EUR/kg.

¹¹ Le poisson de la marque COOP est soumis à de normes très élevées en matière de qualité et de sécurité : le processus d'élevage fait l'objet d'une double certification par deux organismes indépendants, qui certifient le contrôle de la filière, l'absence d'ingrédients d'origine animale terrestre dans la nourriture, l'origine italienne de la dorade, du bar et de la truite, l'absence d'OGM, la traçabilité, l'absence de colorant et la teneur en matières grasses des filets de dorade, de bar et de truite (source : Coop Italia).

¹² Naturama, la marque d'assurance qualité d'ESSELUNGA, s'applique à la viande fraîche, au poisson, aux fruits, aux légumes et aux œufs. Elle se focalise sur la qualité et la traçabilité, et introduit des plans de contrôle qualité à tous les stades de production.

¹³ Voir tableau 13.

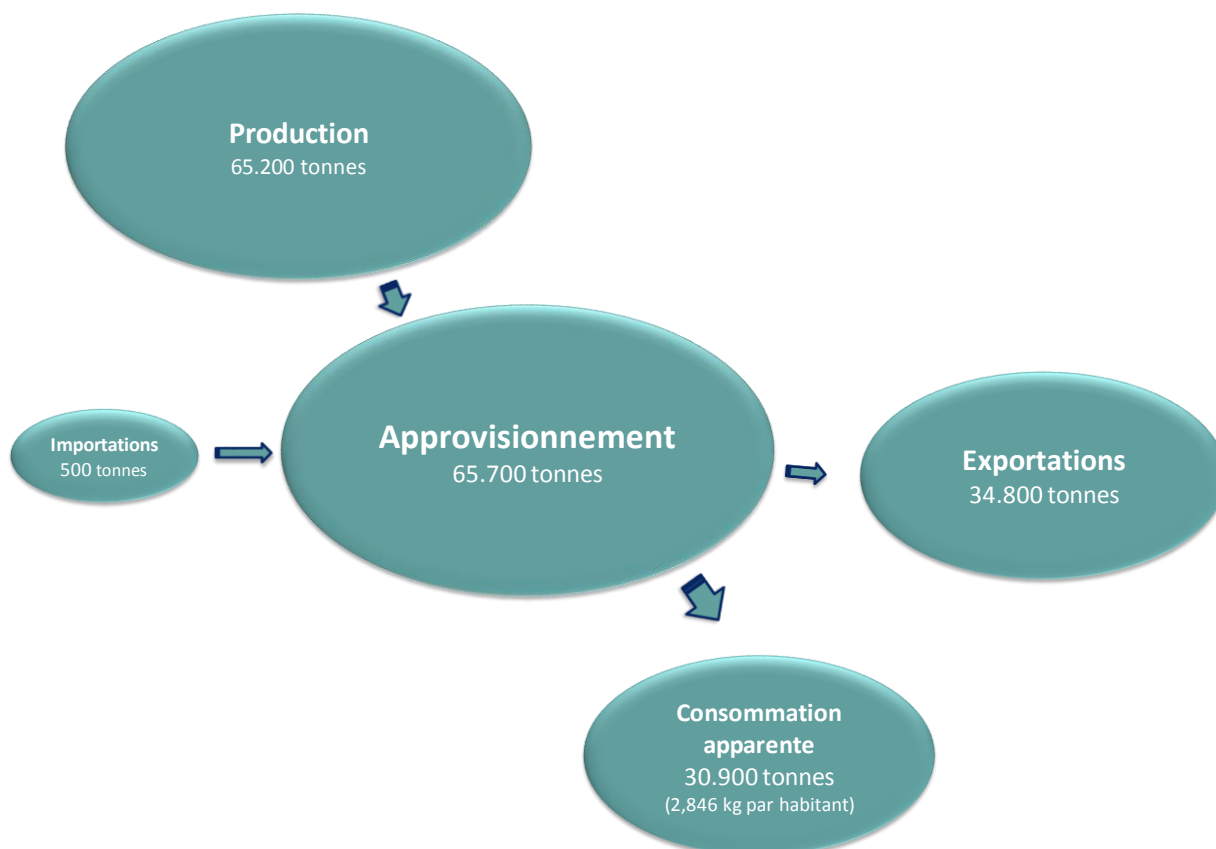
ESSELUNGA propose notamment des filets de dorade aromatisés, vendus à 27,80 EUR/kg (juillet 2016) : les filets sont accompagnés d'une tranche de citron, de moitiés de tomate cerise, de sel marin, de romarin, d'ail, de sauge, de genévrier, d'origan, de persil et de plantes aromatiques.

2.3 Bilan des principaux marchés européens

2.3.1 Grèce

La Grèce est le plus grand producteur et exportateur de dorade dans l'Union européenne (et dans le monde). Elle bénéficie également d'une demande nationale élevée (la consommation par habitant s'est approchée des 3 kg en 2015).

Figure 7 – Marché apparent de la dorade en Grèce en 2015



Après la crise de la surproduction de 2008 (la production a atteint un record de 94.000 tonnes), la production grecque de dorade d'élevage a diminué pour terminer à 63.000 tonnes en 2011 (selon les données de la FEAP). Après la crise, la filière, dont la capacité est stable car aucun nouveau permis n'a été délivré depuis 2006, a retrouvé son niveau de production grâce à la forte demande, des prix plus élevés et la stabilisation du marché. La production est de toute façon orientée à la baisse depuis ces dernières années (2013-2015).¹⁴

¹⁴ Les données relatives à la production diffèrent selon les sources, mais les tendances sont similaires : – 13 % pour la FEAP (de 2013-2015) et – 16 % pour Eurostat.

La Grèce fournit les deux tiers de la production européenne de dorade et exporte de 40.000 à 50.000 tonnes par an. Les principales destinations sont l'Italie (49 % du volume total exporté par la Grèce en 2015), la France (15 %), le Portugal (12 %) et l'Allemagne (6 %).

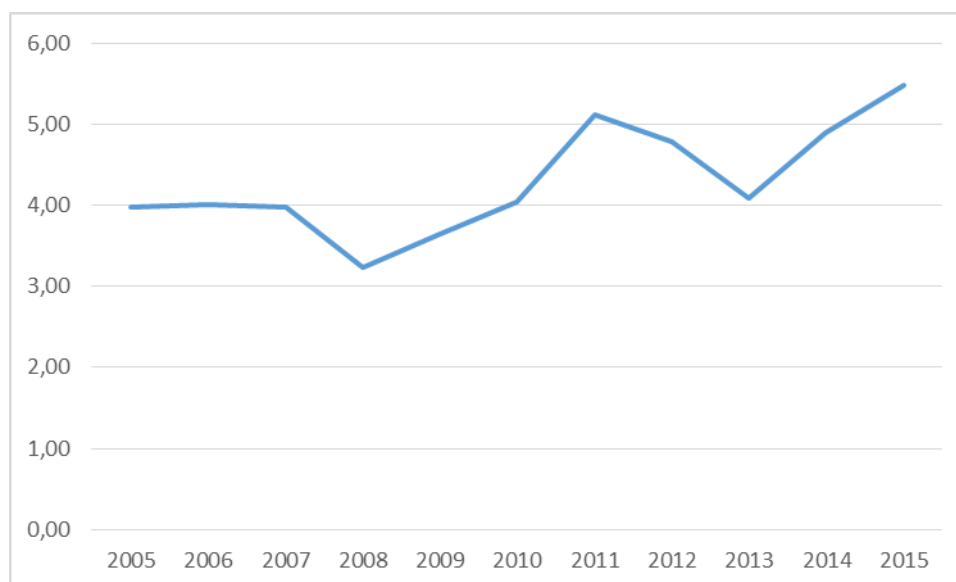
**Tableau 19 – Exportations grecques de dorade fraîche
(NC 03 02 69 95 et depuis 2012, NC 03 02 85 30, en tonnes)**

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
ITALIE	10.487	12.998	17.109	23.517	23.891	23.141	18.733	20.513	20.716	19.394	17.066
ESPAGNE	2.739	4.213	5.296	8.916	7.431	6.781	5.368	5.152	6.378	2.886	1.728
FRANCE	1.273	2.384	4.141	6.243	6.712	6.618	5.733	5.777	5.713	5.888	5.089
PORTUGAL	507	1.393	2.112	3.074	3.354	3.147	3.994	4.426	4.858	4.699	4.232
ALLEMAGNE	329	638	1.377	1.746	2.741	2.180	1.981	2.379	2.501	2.390	2.063
ROYAUME-UNI	362	676	996	1.269	1.349	1.335	1.453	1.671	1.262	963	891
PAYS-BAS	96	439	726	1.033	1.040	1.133	1.029	1.086	1.069	1.039	1.193
Autre	404	560	1.507	2.270	2.537	2.762	2.202	2.693	4.903	2.996	2.498
TOTAL	16.196	23.302	33.264	48.068	49.053	47.098	40.493	43.697	47.400	40.255	34.760

Source : Comext.

Après la forte baisse de 2008 (le prix est passé de 3,97 EUR/kg en 2007 à 3,23 EUR/kg en 2008), le prix moyen à l'exportation de la dorade grecque s'est rétabli : il a augmenté à 3,65 EUR/kg en 2009 et a atteint un nouveau pic en 2011 (5,12 EUR/kg), avant de revenir à un niveau davantage normal en 2012 (4,28 EUR/kg) et en 2013 (4,10 EUR/kg). En 2014 et en 2015, le prix à l'exportation a de nouveau augmenté suite à une réduction de la production grecque (de 75.000 tonnes en 2013 à 71.000 tonnes en 2014 puis à 65.000 tonnes en 2015). En 2016, le prix a de nouveau baissé, atteignant 5,39 EUR/kg en juillet, 5,01 EUR/kg en septembre et 4,43 EUR/kg en novembre.

Figure 8 – Évolution du prix moyen à l'exportation de la dorade fraîche provenant de Grèce (en EUR/kg)



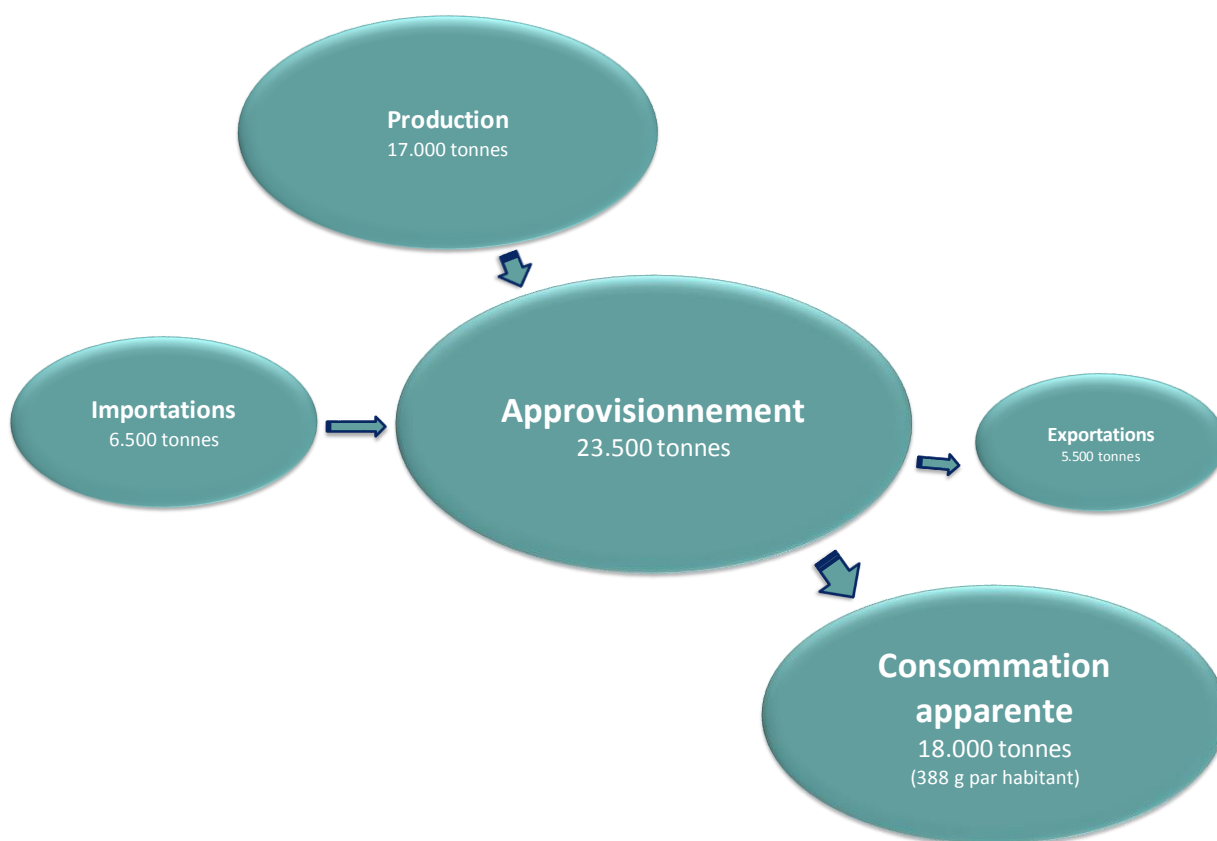
Source : Comext.

2.3.2 Espagne

Le marché espagnol est le troisième plus grand marché après l'Italie et la Grèce. La consommation apparente de dorade a enregistré une forte baisse au début des années 2010, diminuant de 24.800 tonnes en 2010 à 18.100 tonnes en 2010, se situant désormais à ce niveau.

À l'inverse du marché italien, le marché espagnol se fournit surtout de la production nationale.

Figure 9 – Marché apparent de la dorade en Espagne en 2015



En Espagne, à la fin des années 2000, la production de dorade d'élevage a dépassé 20.000 tonnes, atteignant son plus haut niveau en 2008 (23.930 tonnes). Après une forte diminution en 2010 et 2011, la production s'est stabilisée à un niveau légèrement supérieur à 16.000 tonnes sur la période 2013-2015 (voir tableau 3).

Deux entreprises, CULMAREX et TINAMENOR Group contrôlent 60 % de la production espagnole.

L'Espagne exporte surtout vers ses deux voisins, le Portugal (3.100 tonnes en 2015) et la France (1.400 tonnes). Les ventes à l'Italie sont limitées (900 tonnes).

La dorade importée (6.400 tonnes en 2015) provient de Turquie (soit 67 % du total) et de Grèce (27 %).

Les prix de marché se sont redressés en 2010-2011 et les prix moyens du commerce de gros de la dorade d'élevage ont atteint 5,69 EUR/kg à Mercabarna en 2011 (soit le même niveau que le bar d'élevage). En 2012, les prix de la dorade ont diminué pour atteindre 4,94 EUR/kg (soit – 13 % par rapport à 2011) tandis que les prix du bar n'ont cessé d'augmenter pour atteindre 6,51 EUR/kg (+ 14 %). Depuis 2012, les tendances se sont inversées : le prix de la dorade a poursuivi son augmentation pour atteindre 6,04 EUR/kg en 2012 et de ce fait, se situer légèrement au-dessus du prix du bar (5,97 EUR/kg en 2015).

3 LES PRIX AUX DIFFÉRENTS STADES DE LA FILIÈRE

Ce chapitre analyse les prix et les évolutions du prix aux différents stades de la filière de la dorade en Italie, avec l'objectif d'établir un cadre pour l'analyse et la transmission du prix (chapitre 4).

3.1 Sources des informations relatives au prix

Alors que les informations du chapitre 4 reposent sur les données recueillies pendant les entretiens directs avec les parties prenantes, le chapitre 3 présente les sources fiables régulièrement accessibles et le contenu des informations fournies par chacune d'entre elles.

Tableau 20 – Sources des informations relatives au prix dans la filière de la dorade en Italie

Stade de la filière	Type de prix	Fréquence	Source
Première vente	Prix à la production (aquaculture, ex-farm)	Mensuelle	ISMEA
	Prix à la production (pêche)	Annuelle	EUROSTAT
		Quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, annuelle	ISMEA
Importations	Prix à l'importation	Mensuelle, annuelle	COMEXT
Commerce de gros	Prix du commerce de gros (de deux gros marchés : Milan et Rome)	Quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, annuelle	ISMEA.
Distributeur	Prix de détail (tous circuits confondus)	Quotidienne	MIPAAF (Ministère de l'agriculture) -service suspendu en 2013
	Prix de détail (tous circuits confondus)	Hebdomadaire, mensuelle, annuelle	EUMOFA (EUROPANEL)
	Prix de détail (grande distribution)	Mensuelle	API (service suspendu, données jusqu'au mois de septembre 2013)

Source : EUMOFA.

3.2 Prix à la production

Chaque mois, l'ISMEA (Istituto di Servizi per il Mercato Agricolo alimentare ou Institut italien des services pour le marché agricole alimentaire) collecte les données relatives au prix à partir d'un échantillon d'environ 70 entreprises d'aquaculture pour les trois espèces principales (la truite, le bar et la dorade) et sept autres espèces (l'esturgeon commun, la carpe, l'anguille, le mulot, la palourde et la moule).

Comme l'illustre le tableau 16, les données relatives à la dorade sont décomposées par région (Nord-Ouest, Nord-Est, Italie centrale, Sud et îles) et par taille (300-400 g, 400-600 g, 600-800 g, > 800 g).

3.3 Prix en première vente

Les prix en première vente de dorade sauvage sont fournis par l'ISMEA sur une base journalière, hebdomadaire, mensuelle et annuelle.

Les prix collectés par l'ISMEA dans les criées couvrent 11 « mercati di produzione », ou marché de production (Aci Trezza, Ancône, Cesenatico, Civitanova Marche, Civitavecchia, Corigliano Calabro, Goro, Livourne, Manfredonia, San Benedetto del Tronto et Viareggio) et 4 « mercati misti », ou marchés mixtes (Cagliari, Catane, Chioggia et Molfetta).

Les données fournies sont différenciées par origine (locale, régionale, nationale), par méthode de production (pêche ou aquaculture) et par catégorie de poids.

3.4 Prix à l'importation

Les prix à l'importation sont fournis sur une base mensuelle et annuelle par COMEXT (comme l'illustre le tableau 11 relatif aux prix annuels).

3.5 Prix du commerce de gros

Les prix du commerce de gros sont fournis par l'ISMEA pour deux marchés de gros (Milan et Rome) sur une base journalière, hebdomadaire, mensuelle et annuelle, comme l'illustre le tableau 18 pour Milan.

Les données fournies sont différenciées par origine (nationale ou importation), par système de production (pêche ou aquaculture) et par catégorie de poids.

3.6 Prix de détail

3.6.1 MIPAAF

Chaque jour, le Ministère italien de l'agriculture (MIPAAF) a surveillé les prix de détail d'un panier de 84 produits alimentaires importants, dont 12 étaient une espèce de poisson (la dorade d'élevage était l'un d'entre eux). Les consommateurs pouvaient accéder à ce service en appelant SMS Consumatori et pouvaient demander les prix par SMS.

Ce service a été suspendu en 2013 pour des raisons budgétaires.

Figure 10 – Exemple de données sur la dorade d'élevage - SMS Consumatori – Capture d'écran au 17/05/2013



(*) Fonte ISMEA

Il prezzo all'origine non è definito per sostanziale coincidenza tra la fase dell'origine e quella dell'ingrosso.

3.6.2 API

L'association des pisciculteurs italiens (API) a surveillé les prix à la consommation de la grande distribution (« grande distribuzione ») de 10 produits de l'aquaculture (6 produits à base de truite, la dorade italienne, la dorade importée, le bar italien et le bar importé). Les prix publiés (sur le site Web de l'API) représentaient les prix moyens à la consommation collectés aux points de vente de 19 filières du commerce de détail sur une période de deux semaines.

Ce service a également été suspendu en 2013 pour des raisons budgétaires. Le tableau 21 montre le dernier rapport.

Tableau 21 – Prix moyens à la consommation de la grande distribution sur la période du 16 au 29 septembre 2013

Groupe	Dorade importée	Dorade élevée en Italie
AGORÀ NETWORK	-	9,50
BENNET	10,05	11,40
C3	-	8,90
CATENE INDIPENDENTI	-	7,50
CONAD	8,68	14,32
COOP ITALIA	9,62	13,73
DESPAR SERVIZI	9,44	14,22
ESSELUNGA	9,84	13,74
FINIPER	8,94	13,69
GRUPPO AUCHAN	8,81	12,41
GRUPPO CARREFOUR IT	7,66	14,05
GRUPPO LOMBARDINI	10,90	-
GRUPPO PAM	9,06	13,90
GRUPPO SUN	11,20	10,70
IL GIGANTE	9,90	18,80
REWE	9,15	14,95
SELEX COMMERCIALE	8,10	15,88
SIGMA	8,75	12,23
SISA	-	12,40

Source : API

3.6.3 ISMEA

Chaque semaine jusqu'à la fin de l'année 2015, l'ISMEA a collecté les prix de détail des produits alimentaires (notamment les produits de la pêche et de l'aquaculture) grâce à une collaboration avec des grands distributeurs (Carrefour, Auchan, Coop, Conad, etc.) qui transmettaient automatiquement ces prix à l'ISMEA.

Cette collecte a été suspendue en raison de son coût élevé.

3.6.4 EUMOFA.

EUMOFA présente des données mensuelles et hebdomadaires des prix à la consommation, fournis par Europanel.

Tableau 22 – Prix à la consommation par principale espèce commerciale en Italie en 2016

Principales espèces commerciales	Mois 01/2016	Mois 02/2016	Mois 03/2016	Mois 04/2016	Mois 05/2016	Mois 06/2016	Mois 07/2016	Mois 08/2016	Mois 09/2016	Mois 10/2016	Mois 11/2016	Mois 12/2016
Palourde	8,34	8,34	8,16	8,75	8,74	8,67	8,47	8,21	8,40	8,66	8,12	8,94
Moule	2,31	2,36	2,45	2,35	2,41	2,41	2,37	2,30	2,29	2,43	2,47	2,38
Seiche	10,24	9,43	10,03	10,28	10,08	9,59	10,20	9,58	9,82	9,43	8,49	9,23
Poulpe	9,15	9,86	9,83	10,10	9,90	10,05	10,06	10,24	9,72	9,60	9,38	9,63
Encornet	10,14	10,15	10,08	10,55	9,76	10,04	9,58	9,91	10,00	10,55	10,11	10,22
Cabillaud	9,01	9,03	9,40	9,63	9,15	8,87	8,64	8,63	8,66	9,71	9,33	9,03
Bar européen	9,63	9,46	9,14	9,09	9,37	9,23	9,19	9,21	9,11	8,96	8,78	9,00
Dorade royale	8,91	8,72	9,15	9,01	9,19	8,97	9,14	8,85	8,47	9,21	8,29	9,28
Saumon	12,06	11,64	11,28	11,47	11,84	12,03	11,81	11,99	11,19	11,30	12,18	11,93
Anchois	5,96	5,75	5,55	5,37	5,37	5,06	4,92	5,31	5,42	4,92	5,41	5,70

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données EUROPANEL.

Les prix indiqués par Europanel sont inférieurs aux prix de la dorade italienne analysés au chapitre suivant, pour deux raisons :

- Le poids dominant la dorade au premier prix à l'importation (la dorade importée de Grèce, de Turquie, de Croatie et de Malte atteignant un prix à l'importation avoisinant 5 EUR/kg représente 71 % du marché).
- Ils tiennent compte des nombreuses offres spéciales proposées par la grande distribution (allant jusqu'à 30 semaines par an).

4 TRANSMISSION DES PRIX DANS LA FILIÈRE

Le chapitre 4 complète les données du chapitre 3 par des informations s'appuyant sur des entretiens directs avec les parties prenantes.

Tableau 23 – Coûts et marges de la dorade fraîche d'élevage dans la grande distribution en Italie (juillet 2016)

	en EUR/kg
Prix d'achat (au producteur)	6,60
Transport ferme -> plateforme	0,40
Emballage	0,05
Coûts de la main d'œuvre	0,45
Produit livré à la plateforme	7,50
Coûts de distribution	0,38
Freinte	0,07
Démarque	0,13
Coûts de la main d'œuvre (rayon marée)	2,01
Coûts opérationnels (rayon marée)	1,68
Marge nette	1,64
Prix moyen de vente, hors TVA	13,41
TVA	1,49
Prix moyen de vente	14,90

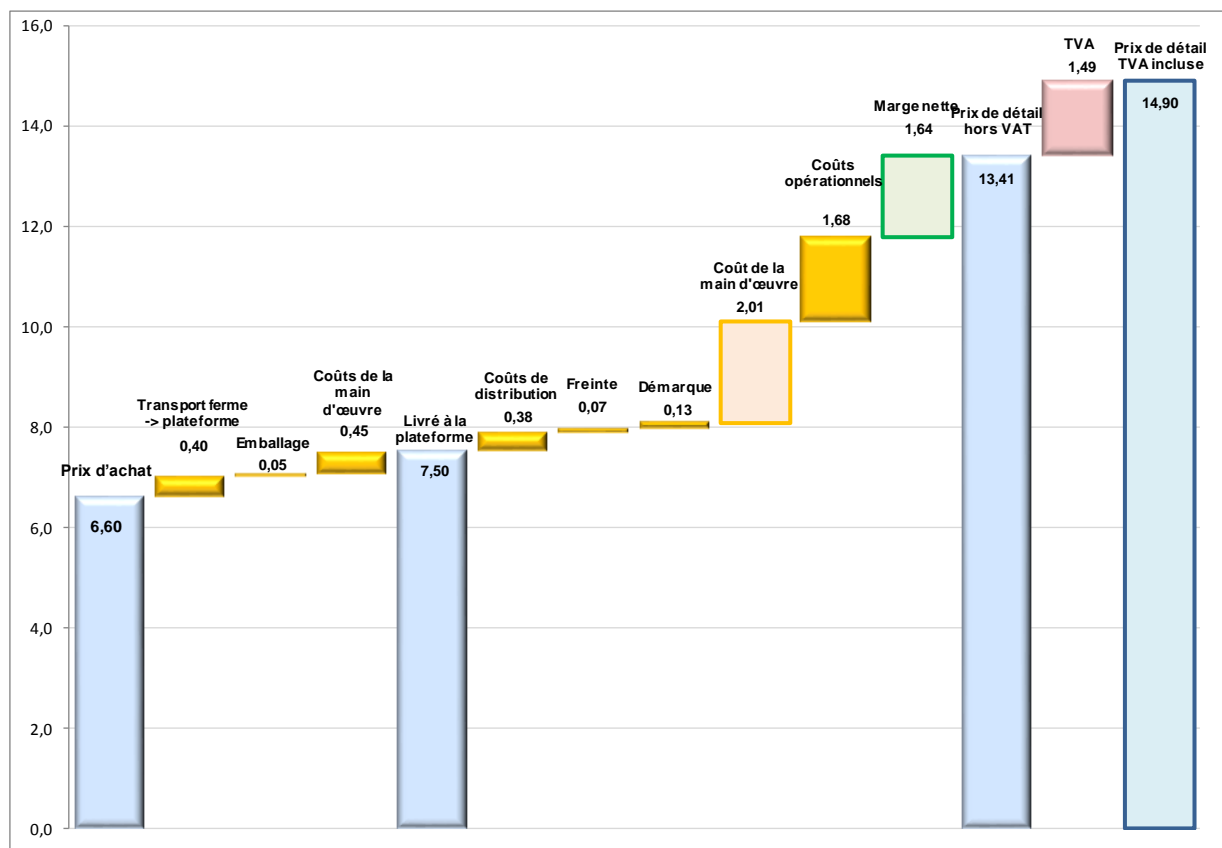
Source : élaboration par l'équipe de travail EUMOFA, s'appuyant sur des entretiens avec les directeurs des achats de la filière supermarché concernant la dorade de 300-600 g d'origine italienne en juillet 2016.

Hypothèses :

- Prix d'une barquette : 0,25 €
- Freinte : 0,5 %
- Démarque : < 1 %
- Coûts de la main d'œuvre (rayon marée) : 14-15 %
- Coûts opérationnels (rayon marée) : 12,5 %
- TVA : 10 %

La figure 11 illustre la transmission du prix dans la filière de la dorade fraîche. Cette figure a été réalisée en s'appuyant sur les entretiens avec les directeurs des achats produits de la mer et aquaculture de la grande distribution en juillet 2016.

Figure 11 – Transmission du prix de vente de la dorade fraîche d'élevage en Italie - grande distribution (juillet 2016).



Source : entretiens avec les directeurs des achats produits de la mer et aquaculture de la grande distribution en juillet 2016.

- Prix d'une barquette : 0,25 EUR
 - Freinte : 0,5 %
 - Démarque : < 1 %
- Coûts de la main d'œuvre (rayon marée) : 14-15 % du prix de vente
 - Coûts opérationnels (rayon marée) : 12,5 % du prix de vente
 - TVA : 10 %
- Prix de vente : 14,90 EUR/kg

Les entretiens avec la grande distribution (en décembre 2016) indiquent qu'en 2016, le prix moyen à la consommation a été inférieur au prix du graphique précédent, en raison de la pression des actions promotionnelles. En 2016, un grand distributeur a indiqué un prix de détail moyen de 12,59 EUR/kg du fait de l'offre spéciale sur la dorade d'élevage proposée pendant 30 semaines. Dans ce cas, le prix payé aux producteurs est inférieur de 5 %. Cette approche, accompagnée d'une marge de distribution modérée, a permis d'augmenter le volume de vente par rapport à 2015. La décision de proposer des promotions est un choix commercial fait par le distributeur afin de se protéger contre les bas prix des dorades grecques et turques.

5 ANNEXES

5.1 Sources utilisées

- EUMOFA
- EUROSTAT
- FAO
- FEAP
- API (Associazione Piscicoltori Italiani ou association des pisciculteurs italiens)
- UNIMAR/MiPAAF (Ministero delle Politiche Agricole, Alimentari e Forestali ou Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières)
- ISMEA (Istituto di Servizi per il Mercato Agricolo alimentare ou Institut italien des services pour le marché agricole alimentaire)
- AUCHAN
- ESSELUNGA
- COO.P.AM
- API (Associazione Piscicoltori Italiani ou association des pisciculteurs italiens)

L'étude de cas « La dorade royale en Italie » est publiée par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général.

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© European Union, 2017

Numéro de catalogue : KL-01-17-177-FR-N

ISBN : 978-92-79-66574-5

DOI : 10.2771/797304

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

Photo de couverture : Scandinavian Fishing Year Book

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche

B-1049 Brussels

Tél. +32 229-50101

E-mail : contact-us@eumofa.eu

EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu

